

## FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP ASH 2026-002-CPC ASH MARSEILLE
	INTITULE DU POSTE	<b>Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription ASH Marseille</b>
	PLACE DU POSTE	<p>Le conseiller pédagogique ASH intervient principalement sur les territoires suivants ASH MARSEILLE réseaux Madrague, Vieux Port, Colline et Calanques.</p> <p>mais peut également être amené à intervenir sur d'autres territoires en fonction des dossiers départementaux suivis.</p>
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>Le conseiller pédagogique ASH assure, sous la responsabilité de l'IEN ASH de circonscription dont il est le collaborateur direct, la mise en œuvre et le suivi de la politique ASH départementale. Il collabore également avec l'IEN ASH chargé du contexte d'exercice qui lui est spécifiquement confié.</p> <p>Ses missions sont principalement d'ordre pédagogique. Elles s'exercent dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré en milieu ordinaire, adapté et dans les différents milieux spécialisés, dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des enseignants et des équipes, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.</p>
	MISSIONS	<p><b>Accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la mise en œuvre de l'Ecole inclusive et diffuser ses enjeux.</li> <li>- Accompagner les enseignants et les équipes des écoles, collèges et lycées en appui des équipes de circonscription et d'EPLE pour faire progresser les conditions de scolarisation en milieu ordinaire et soutenir la réalisation des projets personnalisés de scolarisation.</li> <li>- Contribuer à réguler des situations sensibles et complexes.</li> <li>- Participer à l'accompagnement statutaire des stagiaires CAPPEI.</li> <li>- Assurer l'accompagnement des enseignants débutants ou nouvellement nommés sur des postes spécialisés.</li> </ul> <p><b>Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer au plan départemental de formation</li> <li>- Proposer, organiser et conduire des formations à destination des enseignants exerçant dans l'ASH et dans le milieu ordinaire des réseaux de la circonscription ASH d'affectation.</li> <li>- S'investir dans les groupes de travail des dossiers départementaux de l'ASH (ULIS, SEGPA, unité d'enseignement en ESMS et en hôpital, milieu pénitentiaire)</li> </ul>
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de bonnes connaissances sur le système éducatif (premier / second degré), le champ de l'ASH et la législation s'y rapportant.</li> <li>- Être capable d'articuler les savoirs théoriques et les pratiques professionnelles.</li> <li>- Savoir développer une ingénierie de formation.</li> <li>- Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</li> <li>- Être capable d'analyser les situations complexes.</li> <li>- Savoir communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe partenariale.</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	L'enseignant devra être titulaire d'un CAFIPEMF et d'un CAPPEI (ou équivalent).
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service des enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	CONTACT	Brigitte BORSARO - IEN ASH Marseille – <a href="mailto:brigitte.borsaro@ac-aix-marseille.fr">brigitte.borsaro@ac-aix-marseille.fr</a>